

GROUPE EUROTUNNEL S.E.

**Rapport des Commissaires aux Comptes
sur la réduction du capital**

Assemblée générale du 29 avril 2016 résolution n° 15

KPMG

MAZARS

KPMG

SIEGE SOCIAL : 2, AVENUE GAMBETTA - 92066 LA DEFENSE

TEL : +33(0) 1 55 68 68 68 - FAX : +33 (0) 1 55 68 86 60

SOCIETE ANONYME D EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

CAPITAL DE 5 497 100 EUROS - RCS 775726417 R.C.S NANTERRE

MAZARS

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

GROUPE EUROTUNNEL S.E.

Société européenne au capital de 220 000 000 €
Siège social : 3 rue La Boetie 75008
RCS : 483 385 142 RCS PARIS

Rapport des Commissaires aux Comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale du 29 avril 2016 résolution n° 15

KPMG

MAZARS

Rapport des Commissaires aux Comptes sur la réduction du capital

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 18 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% de son capital les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée

Fait à La Défense et à Courbevoie, le 06 avril 2016

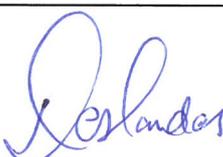
Les Commissaires aux Comptes

K P M G



Fabrice ODENT

M A Z A R S



Jean-Marc DESLANDES